

Sorgues, 1re ville de Vaucluse à financer les études de ses futurs médecins



La ville de Sorgues met en place un dispositif de financement des études de futurs médecins généralistes qui, en contrepartie, s'engagent à exercer sur la commune une fois leur diplôme obtenu. La délibération en faveur de ce dispositif a été adoptée à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le jeudi 26 octobre 2023.

Sorgues fait partie des 66 % des villes de Vaucluse à être classées en Zone d'Action Complémentaire



concernant l'offre de soins de médecine générale. Il s'agit de zones sous-dotées en nombre de praticiens, toutefois moins fragilisées que les Zones d'Intervention Prioritaire.

Aussi, pour renforcer l'offre médicale

et anticiper les départs à la retraite de praticiens implantés sur la commune, la municipalité a décidé d'agir avec la mise en place d'une bourse dédiée aux étudiants en médecine générale.

Le Ville de Sorgues espère que cette solution concrète,

à moyen terme, permettra de maintenir l'offre de soins via un dispositif inédit dans le département de Vaucluse. Sorgues est, en effet, la première ville du département à financer le cursus d'étudiants en médecine et l'une des premières villes de la Région Sud.

Les modalités

Deux bourses seront attribuées sur dossier de candidature et après signature d'une convention ; Les deux étudiants sélectionnés seront éligibles à compter de la troisième année de médecine ; Le montant de la bourse s'élèvera à 700€ par mois et par étudiant ; En contrepartie, les étudiants s'engageront à s'installer pour une durée de 5 ans sur le territoire communal afin d'y exercer la médecine générale. Des modalités de remboursement sont prévues dans la convention.

Renseignements

Les renseignements sont disponibles auprès de la Direction générale des services au 04 90 39 72 35

Mireille Hurlin

Caumont-sur-Durance : le conseil citoyen présentera ses idées au prochain conseil municipal



Ecrit par le 28 novembre 2025



Le mardi 14 mars à 19h, le conseil citoyen de Caumont-sur-Durance prendra la parole lors du prochain conseil municipal de la commune. Composé d'habitants, acteurs associatifs et économiques, élus majoritaires et de jeunes conseillers membres du conseil municipal des enfants, le conseil citoyen intervient une fois par an et a pour objectif de débattre de sujets importants concernant la commune afin de faire remonter des idées et des propositions à la municipalité.

Les membres du conseil citoyen sont répartis en trois commissions : environnement et cadre de vie, bien vivre ensemble et relations sociales, ainsi que prospectives et lien intergénérationnel. Ainsi, chaque partie présentera l'avancement de ses travaux et de ses propositions autour de divers sujets tels que les économies d'énergie, l'encouragement aux déplacements alternatifs ou encore la création d'une Maison des Caumontois.

V.A.

Monteux : le conseil municipal se réorganise pour la rentrée



Ecrit par le 28 novembre 2025



La rentrée, c'est aussi pour le conseil municipal de Monteux, qui, comme chaque année, procède à une réorganisation de ses délégations. Cette « tradition », comme l'appelle le maire Christian Gros, permet de répondre à des problématiques « de plus en plus complexes. »

« Notre objectif reste de travailler en proximité avec les habitants de Monteux, commence par dire <u>Christian Gros</u>. Il faut affirmer nos choix politiques qui sont fondés sur les attentes des Montiliens mais aussi sur le futur de la Ville. » C'est avec cette ambition que le maire a effectué quelques modifications au niveau des délégations accordées au conseil municipal.

Si généralement une délégation reste la même pendant toute la durée du mandat (sauf si le maire décide de la retirer ou de la modifier), à la mairie de Monteux, la tradition veut que chaque délégation soit accordée pour 1 an renouvelable. Ainsi, à chaque rentrée, le maire procède à une analyse qui peut mener à une réorganisation.

Les délégations du conseil municipal pour l'année 2022-2023

« Pour réorganiser au mieux les délégations, il faut mettre en cohérence le plus possible les compétences et le réseau de chaque élu avec sa délégation », explique Christian Gros. Cette année, les objectifs



principaux sont la transition écologique et la participation citoyenne. C'est dans cette volonté que s'inscrit cette réorganisation.

Les adjoints au maire :

- Carine Blanc est donc devenue 1e adjointe au maire, déléguée au sport et à la santé.
- Samuel Montgermont est le 2e adjoint délégué à l'attractivité et aux finances.
- Annie Millet est la 3e adjointe déléguée à la transition écologique.
- Christophe Mourgeon est le 4e adjoint délégué aux solidarités.
- Mireille Sauvayre-Gaudin est la 5e adjointe déléguée à la ville éducative et culturelle.
- Philippe Collet est le 6e adjoint délégué aux patrimoines et à l'identité.
- Chantal Gonnet-Olivi est la 7e adjointe déléguée à la transition numérique et à la politique du logement.
- Stéphane Michel est le 8e adjoint délégué à la ville en transition.
- Annie Garnero, qui est aujourd'hui conseillère municipale déléguée à la ville conviviale, aux ressources humaines et à la qualité des services publics, devrait devenir la 9e adjointe au maire le 17 octobre prochain.

En plus d'Annie Garnero, qui restera donc conseillère municipale déléguée jusqu'au mois prochain, la mairie compte huit autres conseillers municipaux délégués :

- Mario Harelle, délégué au cadre de vie.
- Evelyne Espenon, déléguée à l'agriculture et à la végétalisation.
- Cyrille Geel, délégué au vivre ensemble et à la vie des quartiers.
- Sonia Namouchi, déléguée à la petite enfance et au commerce de proximité.
- Mohammed Aïtane, délégué à la politique de la ville.
- Sylvie Gacquière, déléguée au tourisme et aux jumelages.
- Younès Bourohi, délégué à la jeunesse et la citoyenneté.
- Damien Juge, délégué à la protection civile et au souvenir.

Une transversalité des rôles

Même si chaque conseiller ou adjoint se voit accordé une délégation particulière en fonction de ses compétences, ils ne sont pas pour autant cloisonnés dans cette délégation-là. « Il est important de souligner qu'ils occupent des rôles transversaux », insiste le maire.

« Notre volonté est de travailler ensemble, pour et avec les habitants. Demander leur avis est essentiel. »

Christian Gros





Les élus vont donc devoir travailler en cohésion. Quatre grands axes vont guider leur année : le bien-être du quotidien (qui comprend la propreté et la sécurité), le 'vivre ensemble', l'attractivité (qu'elle soit économique, touristique, ou qu'elle concerne l'attachement des habitants à la ville), et la transition (qu'elle soit écologique, numérique, citoyenne, ou qu'elle touche à l'urbanisme pour le dévéloppement de la ville).

Avignon, le budget maintient le cap sur l'investissement



Ecrit par le 28 novembre 2025



La Ville d'Avignon continue sa politique de baisse des charges pour augmenter sa capacité d'investir passant d'un désendettement de 9,5 ans en 2014 à 7,8 ans en 2021. Reste à régler son compte à un dernier emprunt toxique pris sous l'ancienne mandature du maire précédent qui continue à plomber les comptes. Quant à la conjoncture entre crise sanitaire, guerre en Ukraine et inflation, elle reste incertaine ne facilitant pas la gestion des collectivités locales qui sont toutes en difficulté. C'est ainsi que Joël Peyre, adjoint au maire aux finances et Claude Nahoum, 1^{er} adjoint au maire de la Ville d'Avignon ont présenté le compte administratif 2021 qui sera présenté en Conseil municipal jeudi 30 juin.

«Nous sommes face à deux préoccupations majeures pour 2022, entame Claude Nahoum, le 1^{er} adjoint au maire de la Ville d'Avignon : l'impact de l'évolution des fluides sur la collectivité et du point d'indice des salaires de la fonction publique (qui est actuellement de 3,5) qui pourrait atteindre entre 3 et 6M€ qu'on ne sait pas comment financer ni ce que l'Etat prévoit. Résultat ? Nous devons rester prudents même si notre gestion antérieure du budget a été très précise ce qui nous a permis d'amortir le choc des 14,55M€



de dépenses liées au Covid 19 et à ses conséquences.»

«Une des caractéristiques du budget 2022 ?

Ce sera l'incertitude, souligne Joël Peyre adjoint au maire délégué aux finances depuis 2014. Notamment concernant le coût de l'énergie : gaz, électricité, gasoil, un poste qui pour nous, en 2021, représente un peu plus de 5M€. Crise sanitaire, guerre en Europe, inflation... On ne sait pas de quoi sera fait demain.»

Les comptes 2021

«Nous avons mis l'accent sur la baisse des prix de la cantine, précise Claude Nahoum, malgré l'évolution du prix des denrées, du coût des fluides or, aujourd'hui, on amortit les prix pour les familles les plus défavorisées et voir ce que l'on pourra faire dans les prochaines années. Le contexte et les relations avec les services de l'État nous incitent à la prudence. Notre souhait ? Maintenir le cap sans augmentation d'impôt ce qui est notre engagement depuis 8 ans.»

Pas d'augmentation du taux d'impôt et le maintien de l'investissement

«Un des moyens de réagir à l'augmentation des charges a été de diminuer les dépenses de fonctionnement, détaille Joël Peyre. Toutes les collectivités, les municipalités sont en difficulté. Elles ont réagi soit en augmentant le taux d'imposition, soit en diminuant l'investissement. Nous ? On n'augmentera pas le taux d'imposition et on maintiendra un niveau d'investissement élevé, ce qui veut dire que nous ferons des efforts sur les charges et dépenses afin que, comme le dit le maire, chaque euro dépensé serve aux Avignonnais. » «Ainsi nous continuons à soutenir l'économie localement, précise Claude Nahoum, avec l'hôtellerie, la restauration, le tourisme -comme avec la grande exposition Amazonia -d'un budget 300 000€-. »

Les chiffres 2021

«Les dépenses de fonctionnement s'établissent à un peu plus de $140M\mathbb{C}$, reprend Joël Peyre, les charges de personnel imputant le budget de plus de 59% ce qui représente $83,5M\mathbb{C}$. Les autres charges de gestion courante de l'ordre de 20,8% représentent un peu plus de $29M\mathbb{C}$ dont les subventions dévolues aux associations à hauteur de plus de $8M\mathbb{C}$, le CCAS (Centre communal d'action sociale) pour $7,4M\mathbb{C}$, le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) pour plus de $4M\mathbb{C}$ et l'Ecole d'art pour $1,5M\mathbb{C}$. A ces chiffres s'ajoutent deux importantes subventions d'équilibre au budget annexe : la restauration scolaire avec $1,5M\mathbb{C}$ et les activités aquatiques $3,8M\mathbb{C}$ dont $1,7M\mathbb{C}$ dévolu au stade nautique et $2,1M\mathbb{C}$ destinés aux autres piscines. Les charges à caractère général comprenant les fluides, les fournitures, frais d'entretien... ont baissé par rapport à 2020 - $24,5M\mathbb{C}$ - pour atteindre $23,7M\mathbb{C}$. La taxe de séjour d' $1,9M\mathbb{C}$ -marqueur de la fréquentation touristique- reste inférieure à 2019. Autre indicateur de poids la recette des droits de mutation qui a augmenté de 20%, passant de 4 à $4,9M\mathbb{C}$ signe d'attractivité de la ville. La taxe de séjour qui était de $1,9M\mathbb{C}$ pourrait monter à $2M\mathbb{C}$. Quant à la dette, elle se montait à $186,2M\mathbb{C}$ en 2014 et atteint les $190,5M\mathbb{C}$ en 2021 avec une capacité de désendettement nettement améliorée puisqu'elle est passée de 9,5 en 2014 à 7,8 ans en 2021.

L'investissement se monte à 35,6M€

Le budget d'investissement «qui sert à équiper la ville et à soutenir l'économie locale,» souligne Joël Peyre s'est élevé en 2021 à 34,8M€ soit sensiblement au même niveau que 2018 qui était de 35,6M€. « Il



Ecrit par le 28 novembre 2025

était de 52,7M€ en 2019 et 50,1M€ en 2020. Les réalisations programmées dans le plan pluriannuel d'investissement 2021-2026 compteront la construction de l'école Joly Jean pour 12,4M€ ; la rue Carreterie pour 10M€; la Médiathèque Jean-Louis Barrault pour 8,5M€; la requalification du Chemin de Notre dame pour 1,7M€; la rénovation du jardin du musée Calvet pour 700 000€; l'extension de la maternelle Clos du Noyer pour 480 000€.

L'affaire des emprunts toxiques

C'est le caillou dans la chaussure laissé par l'ancien maire à Cécile Helle, maire d'Avignon depuis mars 2014. Et l'affaire reste sensible notamment avec la Deutsche Bank. Un prêt signé en 2009 qui restait encore à 9,3M€ au 31 décembre 2021 pour s'achever en octobre 2025 mais dont les intérêts à payer actuellement 3,3M€ affolent d'autant plus qu'ils peuvent augmenter à tout moment.

Le hiatus?

«Le prêt est indexé sur la déflation aux États-Unis, explique Joël Peyre, avec un effet d'échange de taux snowball. En clair ? Le taux ne baisse jamais passant de 3,6% à 4,6% et pouvant possiblement aller jusqu'à 19,9%! La charte Gissler 'de bonne conduite' qui classe les prêts en fonction des risques de 1A à 6F a classé celui-ci 6F, interdisant aux collectivités d'y avoir recours.» Actuellement la Ville d'Avignon rembourse 500 000€ d'intérêt par an et devra 100 000€ de pénalités en sus pour avoir cessé de payer les intérêts durant trois ans alors qu'elle avait intenté un procès à l'établissement bancaire qui n'a pas souhaité négocier avec la Ville. Ce que l'avocat a plaidé ? La complexité technique du prêt et de son ingénierie financière, la Ville ne pouvait en mesurer les risques. L'autre prêt toxique était celui signé avec la Royal Bank of Scoltland indexé sur la parité franc suisse, euro et dollar. Il a été rapidement soldé après des tractations avec l'établissement financier.»



Ecrit par le 28 novembre 2025



Mazan : élection du conseil municipal des enfants



Ecrit par le 28 novembre 2025



Le 15 décembre dernier à l'école primaire la Condamine s'est tenue l'élection du conseil municipal des enfants. 11 conseillers municipaux de moins de 11 ans ont été élus par leurs camarades, suivant la procédure électorale habituelle : bulletins de vote, isoloir, dépouillement.

Les 11 nouveaux élus sont en classes de CM1 et de CM2 du groupe scolaire la Condamine. Aux côtés de Maxime Muradore, le nouveau petit maire, les élus occuperont 10 délégations leur permettant ainsi de mettre en œuvre des projets pour leur commune :

Premier adjoint : Elie Tsiolis

Adjoint à la communication : Louisa M'chichou

Adjoint aux écoles : Clément Chancerel Adjoint à l'environnement : Tristan Bois

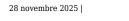
Adjoint aux projets : Zoé Alarco

Adjoint aux travaux : Léonie Koudinoff Adjoint aux sports : Loan Valencia

Adjoint à la sécurité : Yoko Sabeur-Chouiref

Adjoint aux loisirs : Cassandre Etti Adjoint aux finances : Jules Bréart







Le premier conseil municipal (après celui d'installation) se tiendra en janvier 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

Ville d'Avignon : la liste des délégations des conseillers municipaux dévoilée



La maire d'Avignon Cécile Helle vient de dévoiler la liste des compétences attribuées aux conseillers



Ecrit par le 28 novembre 2025

municipaux de sa majorité qui travailleront aux côtés des adjoints durant cette seconde mandature.

Joël Peyre, conseiller municipal délégué aux finances et à la commission d'appel d'offres, au garage municipal, rapporteur du budget

Bernard Autheman, conseiller municipal délégué aux bibliothèques, aux musées et à la culture provençale

Anne-Catherine Lepage, conseillère municipale déléguée au CCAS et aux solidarités locales

Anne Gagniard, conseillère municipale déléguée à l'Université, aux établissements d'enseignement supérieur (ESAA, ISTS, IMCA, ENI...) et professionnel (CFA) et à la vie étudiante

Annick Walder, conseillère municipale déléguée aux initiatives intergénérationnelles et à la 'ville amie de ses aînés'

<u>Sylvie Mazzitelli</u>, conseillère municipale déléguée au vivre ensemble et à l'animation de nos quartiers <u>Arnaud Petitboulanger</u>, conseiller municipal délégué aux événements sportifs et à 'Avignon, terre de jeux 2024'

Loïc Quennesson, conseiller municipal délégué à l'emploi et à l'insertion

Christian Rocci, conseiller municipal délégué à l'agriculture, à la restauration scolaire et à la cause animale

Cyril Beynet, conseiller municipal délégué à l'animation économique et commerciale

Marc Simelière, conseiller municipal déléqué au tourisme

Bernard Hokmayan, conseiller municipal délégué à l'Europe, à la coopération décentralisée, aux jumelages et à l'inclusion des personnes handicapées

Marie-Anne Bertrand, conseillère municipale déléguée aux temporalités urbaines et à la création et l'animation de la Maison du temps

Joanne Textoris, conseillère municipale déléguée à la ville jardin, aux projets de création de jardins partagés et de parcs naturels urbains (de la Confluence et de la Barthelasse)

Thierry Vallejos, conseiller municipal délégué à l'implication citoyenne et à la démocratie implicative

Kamila Bouhassane, conseillère municipale déléguée à la création et à l'animation du Conseil des jeunes

Françoise Lichière, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations

Laurence Abel-Rodet, conseillère municipale déléguée à la laïcité et au projet 'Agora Avignon'

www.avignon.fr

Conseil municipal d'Avignon : développement



durable et débat d'orientation budgétaire au menu



Dès l'ouverture de la session, les élus ont voté pour les délégués aux sénatoriales du 27 septembre prochain. Les 53 membres du conseil municipal sont légitimement grands électeurs. En revanche ils ont, en plus, le droit de désigner d'autres délégués, titulaires et suppléants, en tout plus d'une centaine de citoyens choisis selon des critères qui restent à définir... Dans la liste, on trouve par exemple Michel Gontard (ex-1er adjoint), Jean-Claude Maublanc (ex-directeur de cabinet du maire), Andrée Castelli (épouse d'André Castelli, ex-adjoint) ou David Bérard (animateur d'une radio de service public).



« Plusieurs labels reçus en 2019. »

Le Rapport annuel de Développement durable, épais de 80 pages, a été longuement détaillé par Frédéric Martinez-Tocabens, avec, à l'appui, 'power-point' sur grand écran. En 2019, la ville d'Avignon a reçu plusieurs labels, comme 'Terre saine', 'Commune sans pesticides', 'Territoire engagé pour la nature' et 'Ville Nature 4 Libellules'. Un Plan d'urgence transport Vaucluse a été élaboré entre le département et la Cite des Papes, il a permis, notamment l'été dernier, en plein épisode de canicule, d'interdire la circulation des poids lourds. Pour réduire les nuisances sonores, la ville a acquis du matériel électrique (tronçonneuses, débroussailleuse) moins bruyant. Mais aussi une cinquantaine de véhicules non thermiques sur les 309 que compte le parc municipal.

Côté logements, 663 appartements ont fait l'objet d'une rénovation thermique, ainsi que les écoles Louis Gros, Trillade et Olivades, le stade nautique, les gymnases de la Barbière et Paul Giéra, la MJC Croix des Oiseaux. Nombre d'arbres et espaces verts ont été installés autour des Halles, Carnot et Thiers. Pendant plusieurs mois est prévue la requalification de la gare-centre, de la Rocade Sud, de Saint-Chamand, du futur parc naturel urbain de la Confluence. Nombre de 'voies vertes' facilitent les déplacements doux : tour des Remparts, Oulle-Confluence/ Val de Durance, Chemin des Canaux, Via Rhôna.

Philippe Bordat (RN) dénoncera la présence de rats en pleine place de l'Horloge, de dépôts sauvages d'ordures (qui avaient coûté la vie au Maire de Signes, dans le Var en 2019) ou l'absence de toilettes publiques en nombre suffisant.

« Entre 2014 et 2020 la dette est passée de 186 M€ à 174 M€. »

Autre 'plat de résistance' de ce 2e conseil de la mandature, le DOB (Débat d'orientation budgétaire) présenté par Joël Peyre, nouveau 1er vice-président du Grand Avignon. « Les ratios démontrent une bonne santé financière retrouvée. Le niveau de l'épargne brute est passé de 20M€ quand nous avons entamé notre 1er mandat, en 2014, à 28M€ en 2020 et la dette, sur la même période est passée de 186 M€ à 174 M€ », explique-t-il. Quant à Cécile Helle, elle insiste sur « L'engagement exceptionnel de 2,6 M€ de la ville pour relancer Avignon après la crise sanitaire ». Pêle-mêle, gratuité sur les droits de terrasses des bars, cafés et restaurants, paiement différé de la taxe de séjour, remise gracieuse de certains baux commerciaux, pas de paiement des places sur les marchés jusqu'à fin septembre, subventions pour soutenir l'économie, bons d'achats, campagne de communication pour faire revenir les touristes à Avignon, mais aussi braderie fin-septembre, marché aux potiers et semaine italienne en octobre.

En plus du confinement et de la baisse d'activité, des frais nouveaux ont été engendrés (masques, gel hydro-alcoolique, gants, hygiaphones en plexiglass...). Mais « malgré l'impact de la crise, le levier fiscal ne sera pas activé, aucune augmentation d'impôts en 2020 » rassure Joël Peyre et « la capacité de désendettement, stade nautique compris, se positionnera à la fin de l'année à 8,7 ans (contre 9,5 en 2014). »



Dans l'opposition l'écologiste Jean-Pierre Cervantès trouvera ce « budget loin d'être à la hauteur des enjeux » mais « mettra son expertise de l'environnement au service de la majorité municipale ». Le Républicain Michel Bissière redoute « un avenir pas très rose pour Avignon. Nous devons absolument tout faire pour attirer des touristes alors que nos deux festivals ont été annulés ». La frontiste Anne-Sophie Rigault, pendant près d'un quart d'heure passera ce projet de budget au crible et trouvera à redire sur tout, dénonçant « folie des grandeurs », « élucubrations » et surtout « empilement d'emprunts à tout-va à hauteur de 55M€ » selon elle. Joël Peyre précise que 2 emprunts-relais de 2 et 3M€ ont été contractés au taux de 0,2% sur 3 ans. 2 autres de 10M€ aux taux de 0,92% et 1,02%. En 2020, 2 lignes de trésorerie de 10 M€ chacune permettront de couvrir les dépenses liées au Covid-19 et stipule « qu'il s'agit d'outils de financement à très court terme qui ne doivent pas être cumulés avec des prêts à long terme ». Et d'ajouter en taclant l'élue RN: « il existe à la mairie des stages gratuits de formation pour tous les élus.

C'est la maire qui conclura la séance en rappelant que le Grand Avignon a voté un budget de 400 000 € pour relancer l'économie des 16 communes concernées, dont Avignon : « Il doit pouvoir faire mieux quand nous, nous déboursons 2,6M€ ». Vote du budget prévu le vendredi 17 juillet.

Le détail des subventions exceptionnelles :

- 78 000€ Associations de commerçants
- 32 000€ Economie Sociale et Solidaire
- 200 000€ monde culturel non conventionné
- 50 000€ Associations de solidarité de proximité
- 250 000€ de bons d'achat réinjectés chez les commerçants
- 100 000€ pour renforcer l'attractivité d'Avignon.

Isle-sur-la-Sorgue : Installation du conseil municipal

L'installation du conseil municipal nouvellement élu le 15 mars dernier se tiendra mardi 26 mai à 18h30 à la salle des fêtes, avenue Napoléon Bonaparte. En raison de la crise sanitaire, la séance se tiendra en public mais en nombre limité à 30 personnes. Pour celles et ceux qui souhaiteraient assister à la séance d'installation, il faut obligatoirement réserver sa place par mail : courrier@islesurlasorgue.fr.





Pour rappel, le maire sortant Pierre Gonzalvez (DVD), chef de file de la liste 'L'Isle ensemble', est arrivé en tête dès le 1er tour en obtenant l'aval de 3 138 électeurs sur 6 097 votants, soit 53,41 % des suffrages exprimés.